

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 7 novembre 2023

Vote(s) pour : 44
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU



Séance du Lundi 13 novembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSJOLIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER,

Point n°2023-11-13-BD-16 :

Versement de subventions - Actions Santé - programmation Contrat local de santé de l'Eurométropole de Metz 2023.

Rapporteur : Monsieur Geoffrey SCHUTZ

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la loi n°2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
 VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
 VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 13 décembre 2021 approuvant le Contrat local de santé de l'Eurométropole de Metz signé par les partenaires le 30 juin 2022,
 VU le budget primitif 2023,
 CONSIDERANT l'intérêt public des projets proposés en faveur des habitants dans les domaines de la prévention et promotion de la santé,

DECIDE de participer au financement des actions de cohésion sociale pour une dépense totale de 17 000 €, non soumise à la TVA :

Unis Cité	Projet « Re'Pairs Santé » d'éducation à la santé pour les jeunes de 15 à 25 ans dans une démarche de pair à pair	12 000 €
MJC-EVS Amanvillers	Programme d'ateliers et de rencontres santé pour les seniors et les familles d'Amanvillers et des communes alentours	5 000 €

DECIDE que les subventions seront versées en une seule fois dès notification de la délibération.
Les justificatifs suivants :

- rapport d'activité de la structure,
- bilan financier de l'exercice concerné avec ses annexes,
- rapport des commissaires aux comptes,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de mise en œuvre de l'action. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention, le remboursement de celle-ci sera exigé.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Metz, le 14 novembre 2023

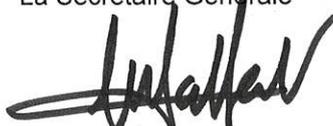
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Programmation Contrat local de santé 2023

Porteur de projet	Intitulé de l'action	Description	Nombre de bénéficiaires attendus	Budget global	Montant attribué	Montant attribué en N-1
Unis Cité	Projet "Re'Pairs Santé" - éducation et promotion de la santé pour les jeunes	Le projet "Re'Pairs Santé" est un projet d'éducation à la santé dans une démarche de pair à pair pour les jeunes de 16 à 25 ans, avec l'appui de 8 volontaires en service civique engagés dans ce projet, à raison de 2 jours par semaine, pour animer des ateliers ludo-pédagogiques autour de la santé en partenariat avec les acteurs locaux. Les services civiques bénéficient de formations à l'écoute active, aux enjeux de santé et aux ressources santé du territoire. Soit un potentiel de 80 ateliers proposés sur l'année scolaire 2023-2024 dans les établissements scolaires, structures sociales et de loisirs.	500 jeunes	42 259 euros	12 000 euros	/
MJC-EVS Amanvillers	Programme d'ateliers et de rencontres santé	Mise en place d'ateliers santé favorisant le vieillissement en bonne santé dans la programmation mensuelle de l'Espace de vie sociale d'Amanvillers pour l'année 2024, destinés aux seniors de la commune et celles avoisinantes. Programmation de rencontres santé familiales destinées à promouvoir l'activité physique et à prévenir les maladies chroniques (marches, conférences, ateliers culinaires, etc.) pour l'année 2024.	en attente précision	8 900 euros	5 000 euros	/

Résumé de l'acte

057-200039865-20231113-2023-11-DB16-DE

Numéro de l'acte : 2023-11-DB16
Date de décision : lundi 13 novembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Versement de subventions - Actions Santé - programmation Contrat local de santé de l'Eurométropole de Metz 2023
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231113-2023-11-DB16-DE
Document principal : 99_DE-16.pdf

Historique :

15/11/23 16:36	En cours de création	
15/11/23 16:37	En préparation	Catherine DELLES
15/11/23 17:44	Reçu	Catherine DELLES
15/11/23 17:45	En cours de transmission	
15/11/23 17:47	Transmis en Préfecture	
15/11/23 17:50	Accusé de réception reçu	